



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Réunion CROPSAV Occitanie Groupe technique Influenza aviaire

**Mercredi 25 janvier 2023**

# Sommaire

- **Situation sanitaire avec un focus sur la région**
- **Evolution des mesures de gestion**
- **Points divers : Rappels sur les ressources**

## Situation sanitaire influenza aviaire

### Rappel des éléments de l'ANSES sur l'épizootie IAHP :

- Plus d'intersaison dans la faune sauvage
- Passage du virus à l'avifaune non migratrice
- Maintien de virus restés depuis l'épizootie de 2021-2022
- ➔ Risque d'endémisation du virus
- Pression virale environnementale forte
- Des foyers très précoces en élevage
- Risques d'introduction qui vont perdurer tout l'hiver
- Pic de migration postnuptiale des oiseaux sauvages désormais passé (habituellement fin novembre), mais mouvements massifs d'oiseaux restent possibles (source OFB)
- Conditions climatiques hivernales favorables au virus

# Situation sanitaire influenza aviaire en Europe

Bilan réalisé au 23/01/2023 (depuis le 01/08/22) à partir des données ESA

30 pays concernés en Europe, très majoritairement H5N1

Au total :

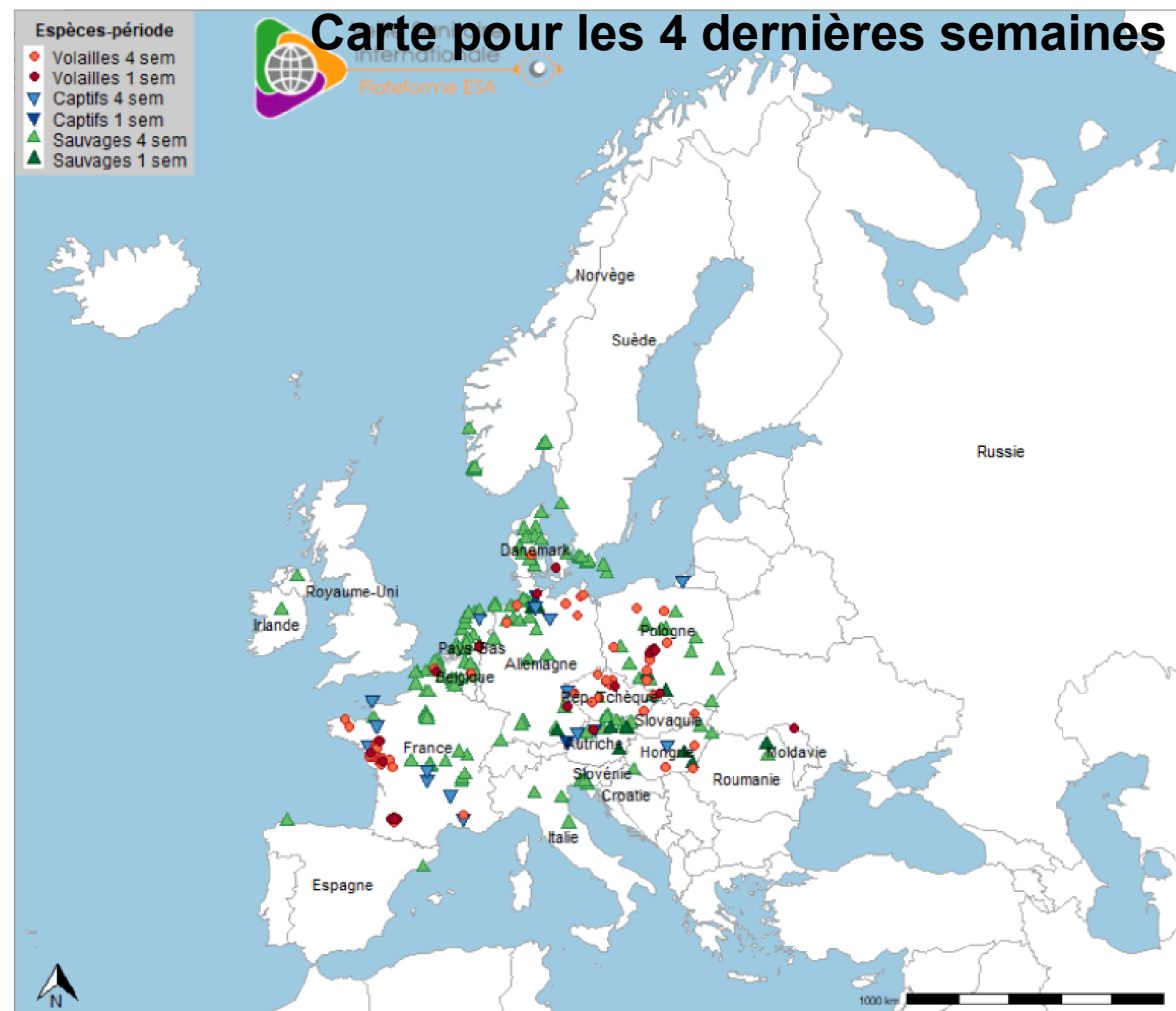
753 foyers volailles (+41 en une semaine)

292 cas faune captive (+8)

1 346 cas FS (+107)

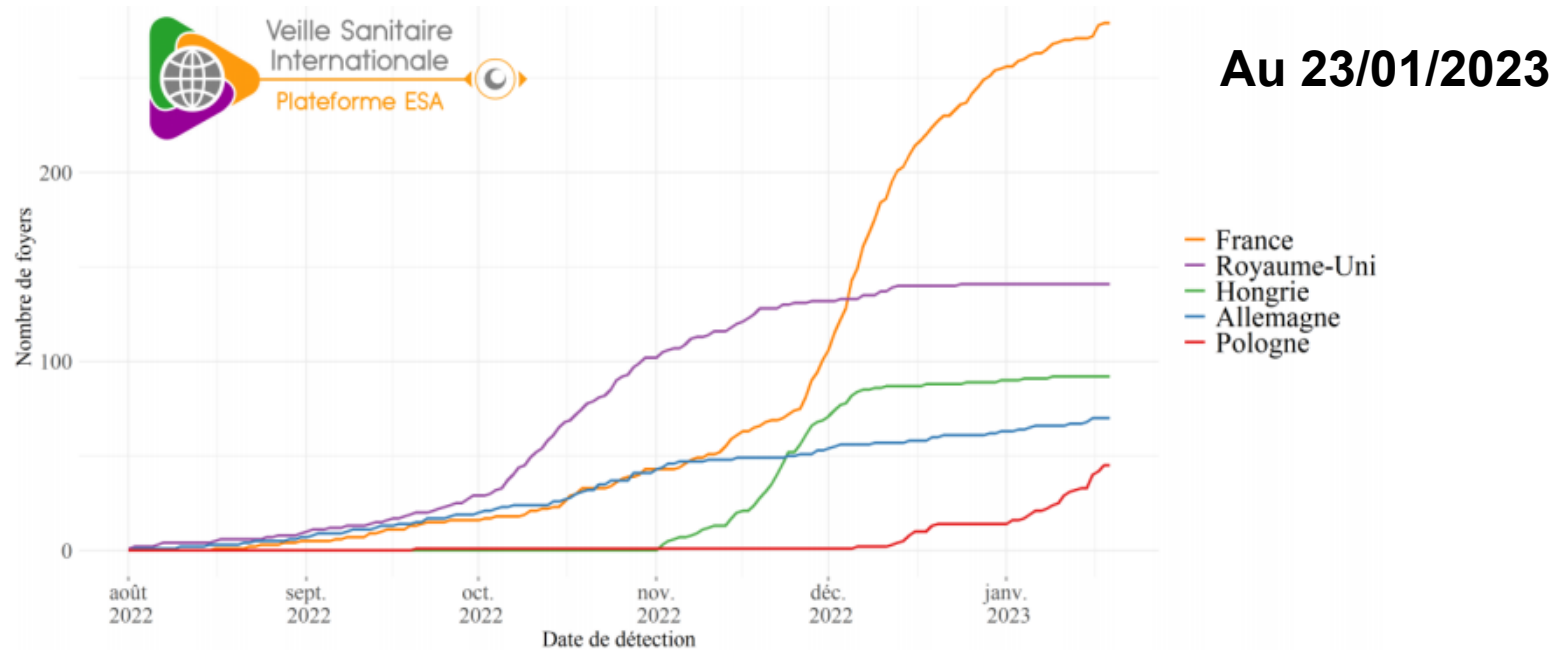
Augmentation d'incidence en Europe centrale

Incidence mensuelle glissante en hausse



# Situation sanitaire influenza aviaire en Europe

## En élevage de volailles – incidence cumulée



**Figure 5.** Incidence cumulée (prévalence) des déclarations de **foyers de volailles** dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2022) (source : Commission européenne ADIS le 23/01/2023, WAHIS-OMSA le 20/01/2023).

La France est le pays le plus touché en élevage avec une part de 37% des foyers

# Situation sanitaire influenza aviaire en France

**Au 18/01**

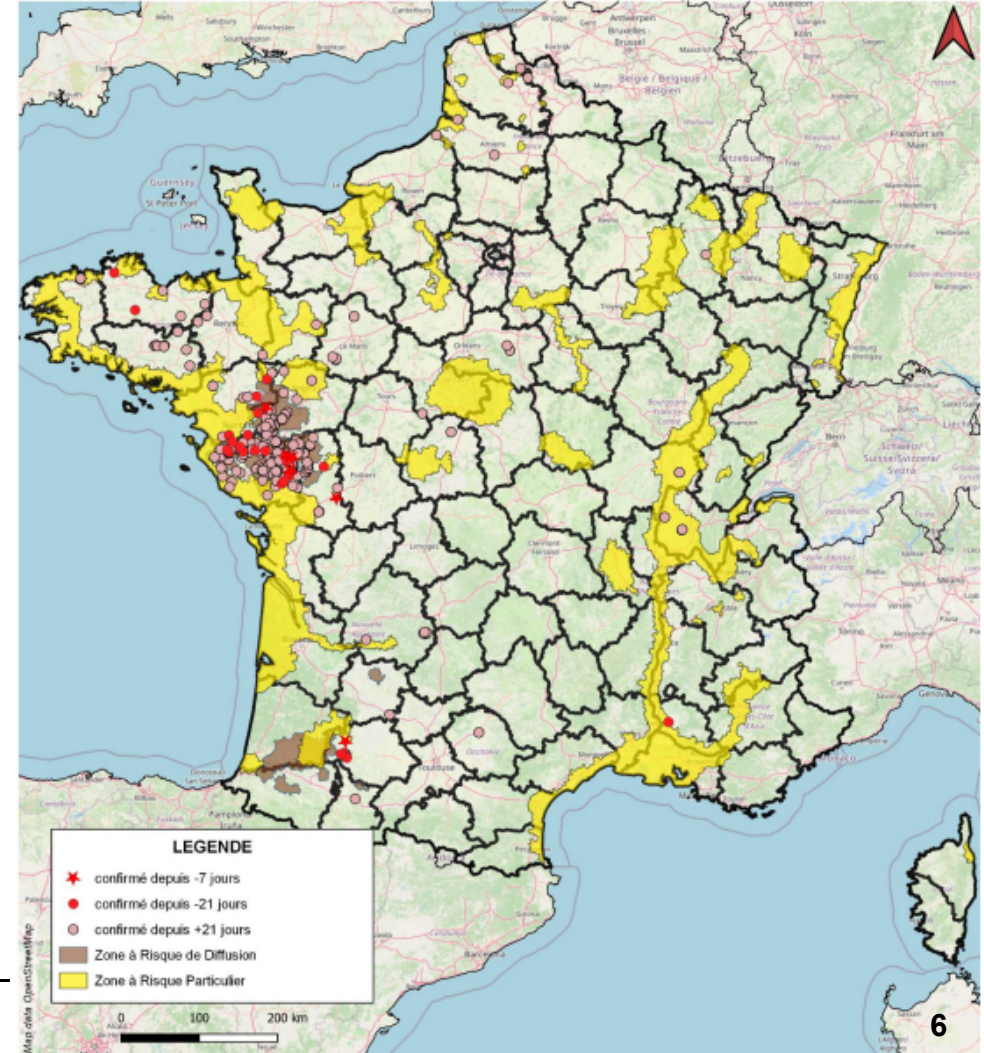
**Au lundi 23/01:**

**286 foyers en élevages commerciaux**

**70 foyers en autres élevages**

**48 départements concernés** (7 en Occitanie), dont 19 uniquement par cas en basse-cours et toutes les régions de France métropolitaine

**Pays de Loire et Deux-Sèvres (79, NA) sont les plus impactés (79% foyers élevages commerciaux)**

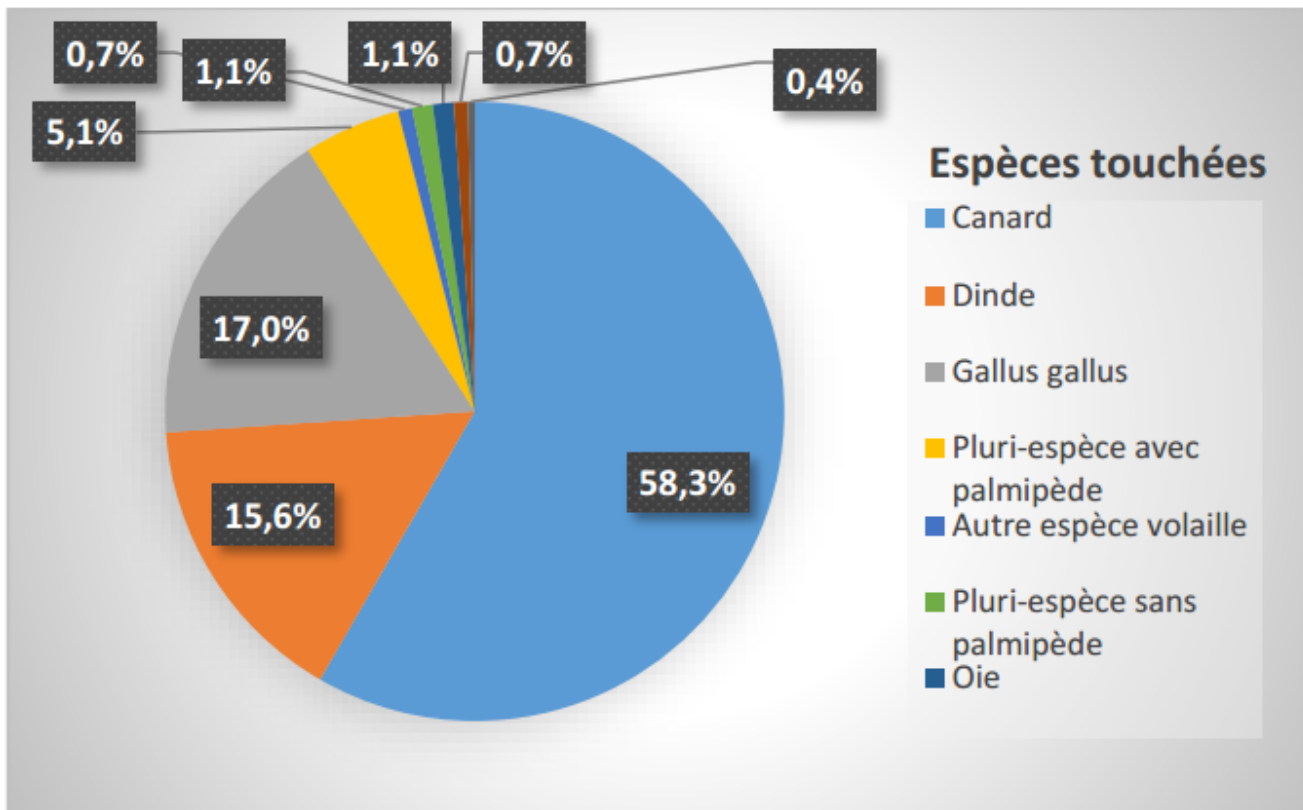


# Situation sanitaire influenza aviaire en France

**Au 18/01 :**

**Espèces concernées en élevages commerciaux**

**Principalement les palmipèdes, mais aussi Gallus et dindes**



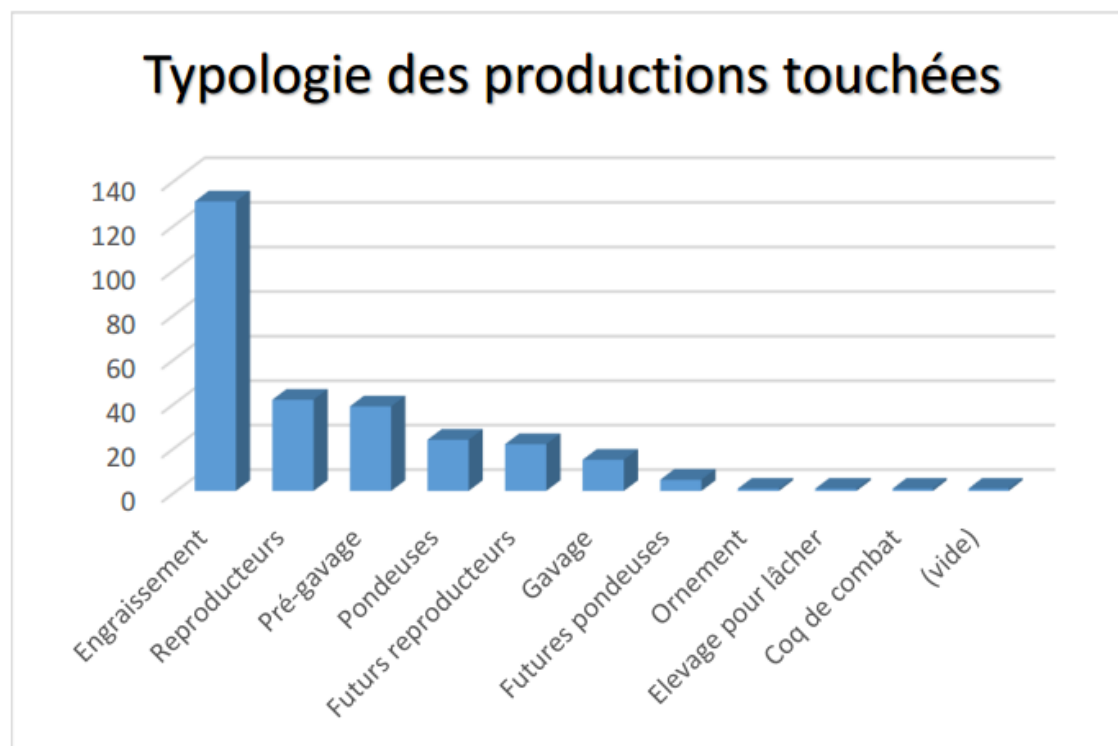
Espèces	Nombre de foyers
Canard	162
Dinde	43
Gallus gallus	47
Pluri-espèce avec palmipède	14
Autre espèce volaille	2
Pluri-espèce sans palmipède	3
Oie	3
Pintade	2
Caille	1
<b>Total général</b>	<b>277</b>

# Situation sanitaire influenza aviaire en France

**Au 18/01 :**

## Typologie des productions concernées en élevages

Filière reproductrice (futurs reproducteurs et reproducteurs) particulièrement touchée, particulièrement palmipède (80%) mais aussi Gallus et dinde



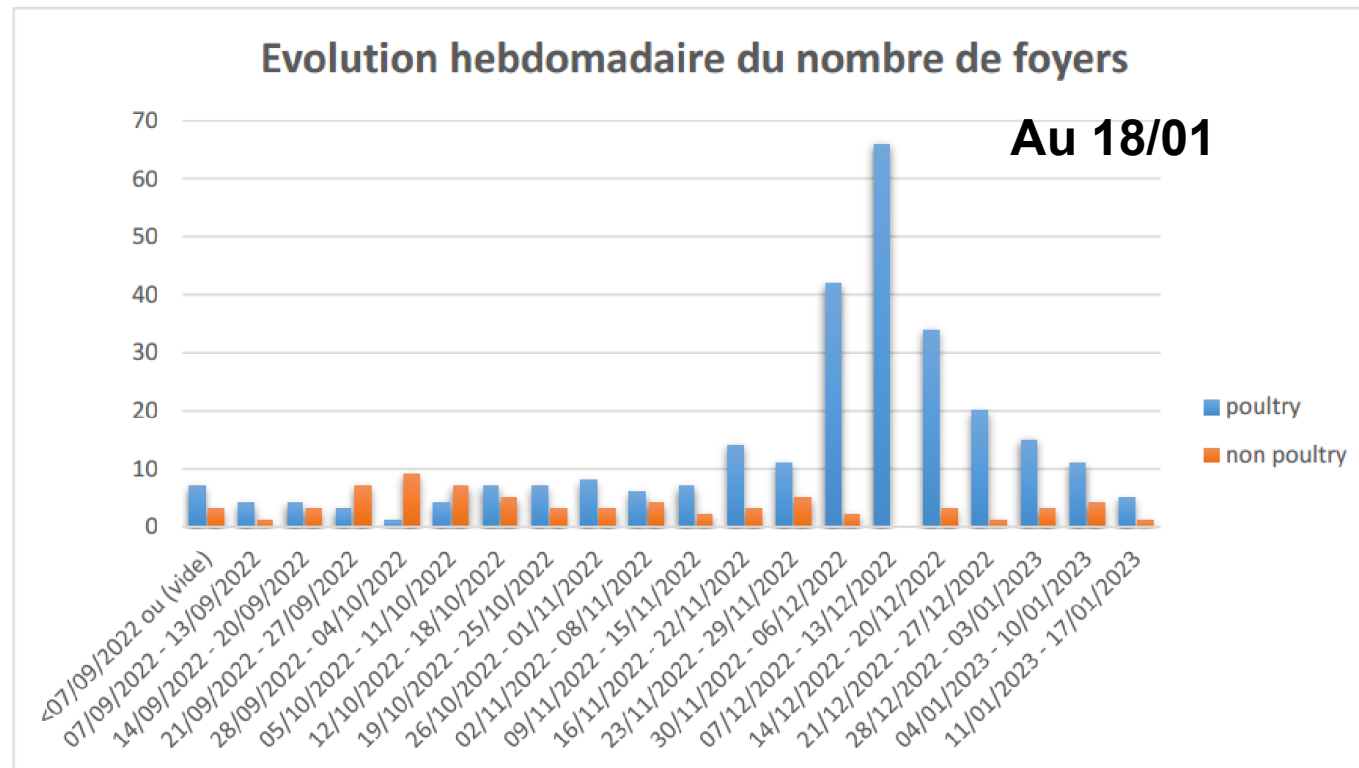
Type de production	Nombre de foyers
Engraissement	130
Reproducteurs	41
Pré-gavage	39
Pondeuses	23
Futurs reproducteurs	21
Gavage	14
Futures pondeuses	5
Ornement	1
Elevage pour lâcher	1
Coq de combat	1
(vide)	1
<b>Total général</b>	<b>277</b>



# Situation sanitaire influenza aviaire en France

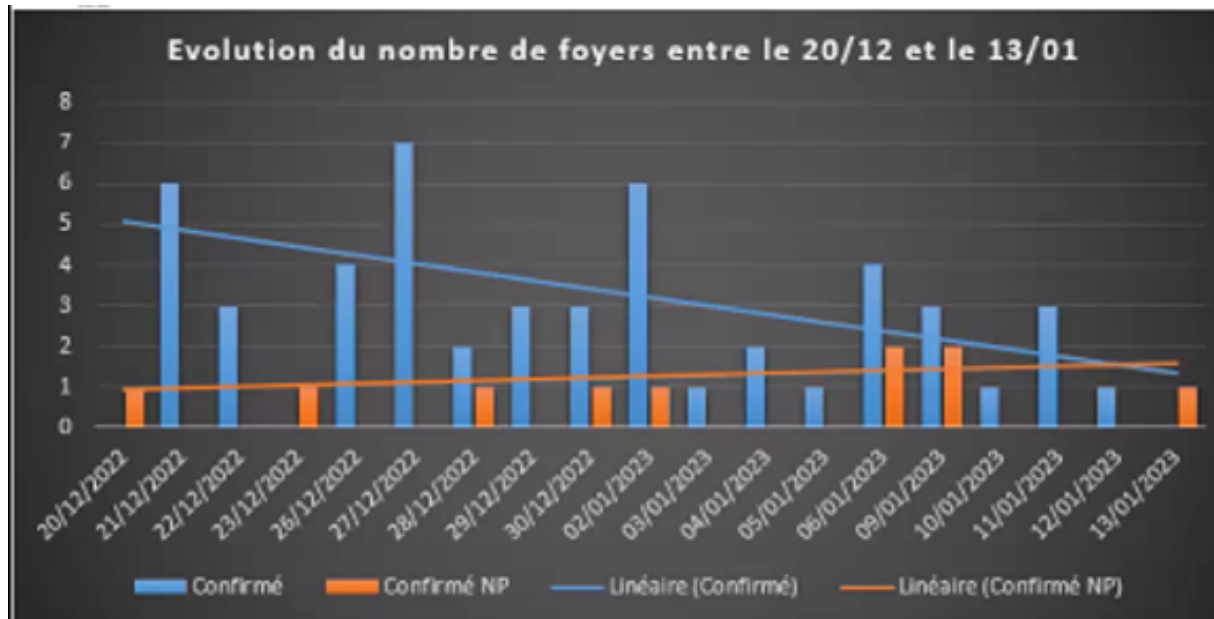
## Evolution hebdomadaire du nombre de foyer en élevages du 01/08/2022 au 18/01/2023

- **Phase 1 :** De septembre 2022 à mi-novembre 2022
    - Nombreuses introductions primaires depuis la faune sauvage
    - Répartis partout en France (« éclaté »)
    - Proportion élevée d'oiseaux captifs touchés
  
  - **Phase 2 :** De mi-novembre à fin décembre 2022
    - Introductions primaires et diffusion secondaire +++
    - Concentré essentiellement en GO
    - Essentiellement des élevages de volailles touchés
  
  - **Phase 3 :** Depuis 2 semaines
    - Semble se stabiliser (incidence diminuée)
    - Semble revenir à des introductions primaires
    - Plus forcément concentré en PdL
- Foyers et suspicions dans le Gers et les Landes



# Situation sanitaire influenza aviaire en France

## Evolution du nombre de foyers sur les 4 dernières semaines



Direction Générale de l'Alimentation

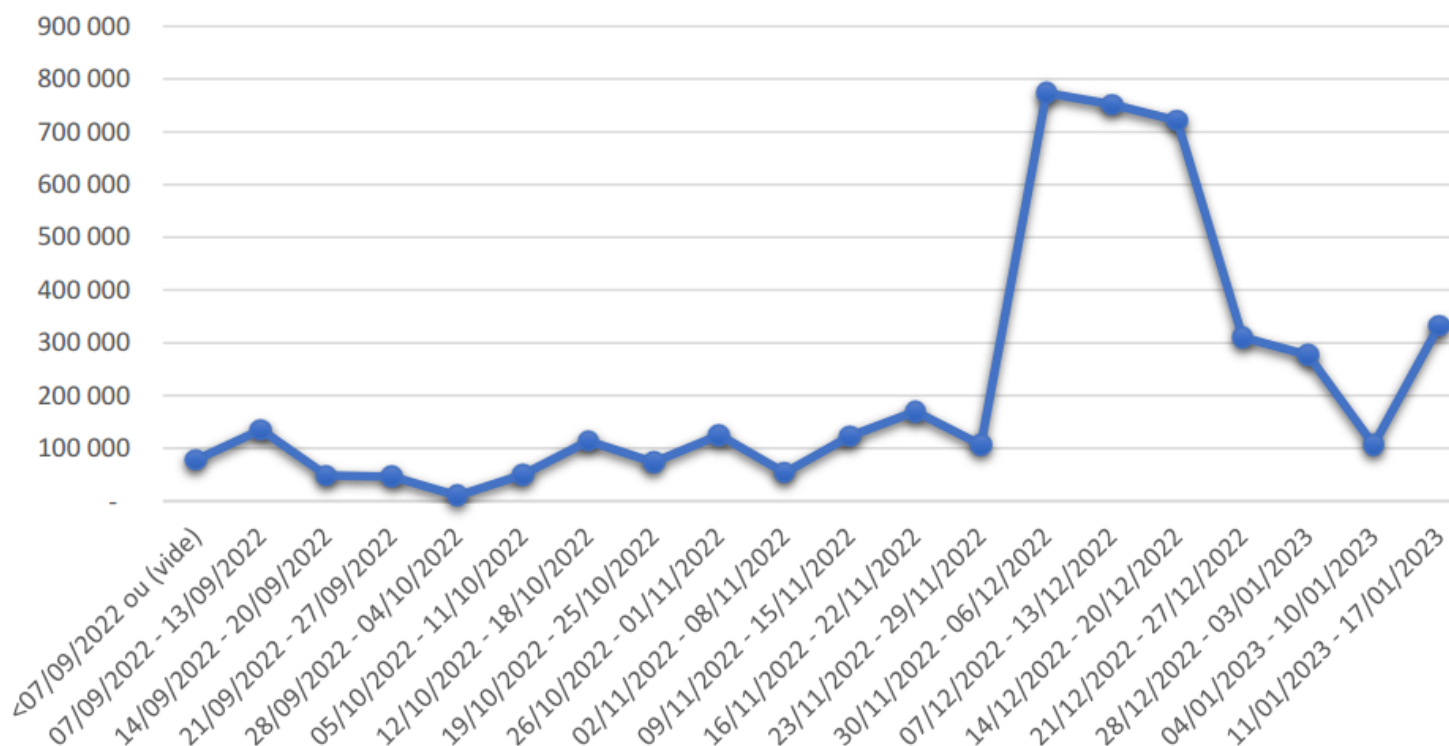
Calendrier	Confirmé	Confirmé NP	Total général
20/12/2022 - 26/12/2022	13	2	15
27/12/2022 - 02/01/2023	21	3	24
03/01/2023 - 09/01/2023	11	4	15
10/01/2023 - 16/01/2023	5	1	6
<b>Total général</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>60</b>

**Non linéaire**  
**Pics**  
**réguliers**

# Situation sanitaire influenza aviaire en France

## Evolution hebdomadaire des effectifs abattus dans les foyers (hors dépeuplement préventif) du 01/08/2022 au 18/01/2023

Evolution hebdomadaire des effectifs



**Total en élevages commerciaux = 4 401 781**

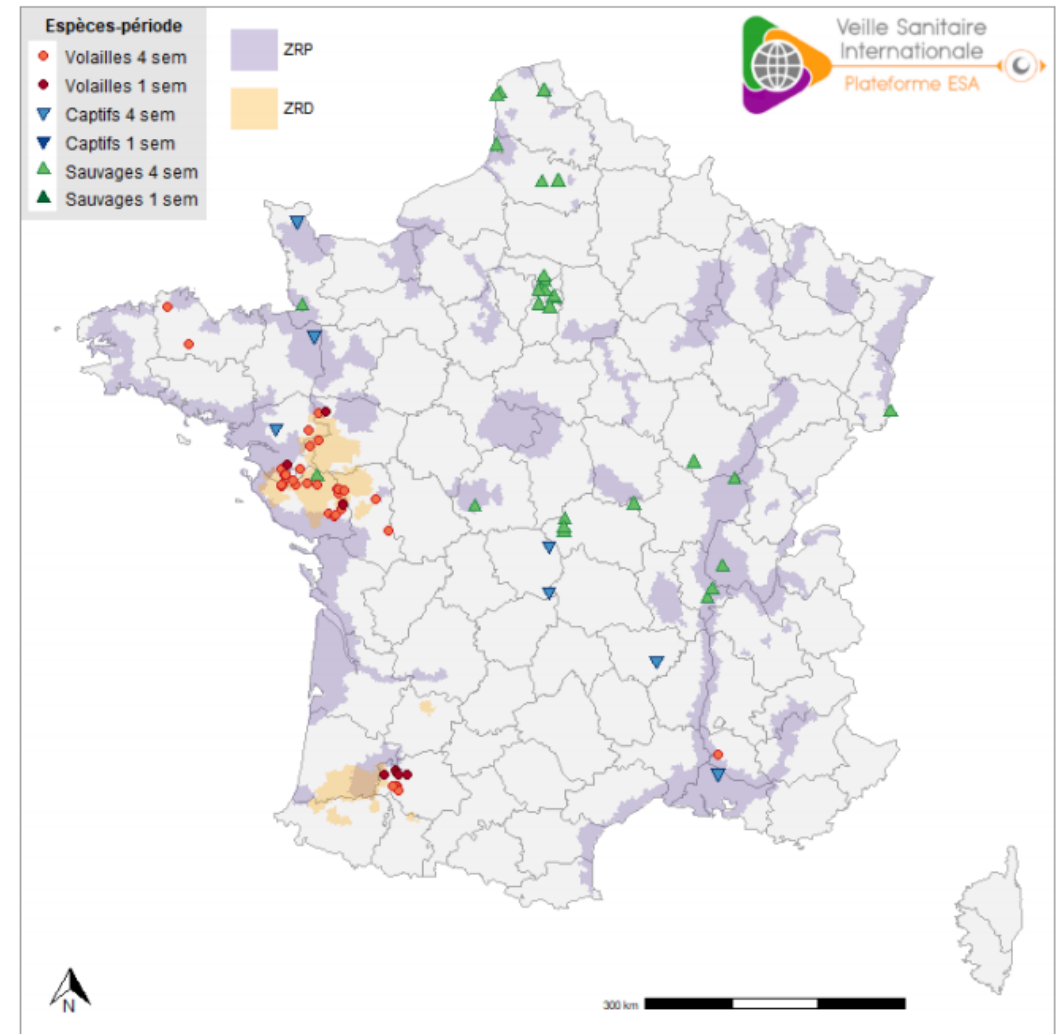
**Total autres élevages = 8 719**

Pic sur dernière période en lien avec dépeuplement foyer élevage de poules pondeuses des Deux-Sèvres (285 000 pp)

# Situation sanitaire influenza aviaire en France

## Foyers élevages et cas faune sauvage sur les 4 dernière semaine au 23/01/2023 (BHVSI)

**Incidence mensuelle glissante en  
légère augmentation pour les  
oiseaux sauvages**



**Figure 3.** Localisation des foyers de « volailles », foyers chez les oiseaux captifs et cas sauvages détectés en France métropolitaine sur les quatre dernières semaines et sur la semaine précédant le 22/01/2023. Les définitions de compartiment sont celles du Règlement 2016/429. Les ZRP et ZRD sont représentées respectivement en violet et jaune sur le fond de carte (source : DGAL, Commission européenne ADIS le 23/01/2023).

# Situation sanitaire influenza aviaire en Occitanie

## Liste des foyers et cas FS IAHP en Occitanie par ordre de détection de 01/08/2022 au 24/01/2023 (Signal)

Code INSEE	Commune	Département	Type	Espèce	Type de production	Origine de la suspicion
65077	BEAUCENS	HAUTES-PYRENEES	Captive			Auto-contrôles pro
34128	LAROQUE	HERAULT	Sauvage	Autre espèce volaille		Autre surveillance programmée
46240	ROCAMADOUR	LOT	Captive	Pluriespèces sans palmipède	Reproducteurs	Surveillance Evènementielle
30117	FOURQUES	GARD	Basse-cour	Pluriespèces avec palmipèdes	Pondeuses	Surveillance Evènementielle
11379	SIGEAN	AUDE	Captive	Pluriespèces avec palmipèdes	Reproducteurs	Surveillance Evènementielle
30341	VAUVERT	GARD	Sauvage			Surveillance Evènementielle
81284	LE SEQUESTRE	TARN	Domestique	Gallus gallus	Pondeuses	Surveillance Evènementielle
11379	SIGEAN	AUDE	Sauvage	Autre espèce volaille		Surveillance Evènementielle
11379	SIGEAN	AUDE	Sauvage	Autre espèce volaille		Surveillance Evènementielle
81004	ALBI	TARN	Sauvage	Cygne		Surveillance Evènementielle
30059	LE CAILAR	GARD	Sauvage	Cygne		Surveillance Evènementielle
81004	ALBI	TARN	Basse-cour	Gallus gallus	Pondeuses	Surveillance Evènementielle
65374	PUYDARRIEUX	HAUTES-PYRENEES	Sauvage	Oie		Surveillance Evènementielle
65101	BORDES	HAUTES-PYRENEES	Domestique	Canard	Gavage	Auto-contrôles pro
32001	AIGNAN	GERS	Domestique	Canard	Futurs reproducteurs	Surveillance Evènementielle
32001	AIGNAN	GERS	Domestique	Gallus gallus	Pondeuses	Surveillance Evènementielle
32001	AIGNAN	GERS	Domestique	Oie	Reproducteurs	Surveillance Evènementielle
32109	COULOUME-MONDEBAT	GERS	Domestique	Canard	Pré-gavage	Surveillance Evènementielle
32135	FUSTEROUAU	GERS	Domestique	Canard	Pré-gavage	Dépeuplement préventif
32227	MANCIET	GERS	Domestique	Canard	Pré-gavage	Surveillance Evènementielle
32202	LAUJUZZAN	GERS	Domestique	Canard	Gavage	Lien Epidémiologique
32119	EAUZE	GERS	Domestique	Canard	Gavage	Lien Epidémiologique
32338	RAMOUZENS	GERS	Domestique	Canard	Gavage	Lien Epidémiologique
32227	MANCIET	GERS	Domestique	Canard	Pré-gavage	Surveillance Evènementielle
09185	MAZERES	ARIEGE	Captive	Autre espèce volaille		Surveillance Evènementielle
32025	AYZIEU	GERS	Domestique	Canard	Pré-gavage	Dépeuplement préventif
32119	EAUZE	GERS	Domestique	Gallus gallus	Engraissement	Surveillance Evènementielle

**Au 24/01**

**8 départements  
impactés**

**14 foyers en élevages  
commerciaux, dont 12  
dans le 32**

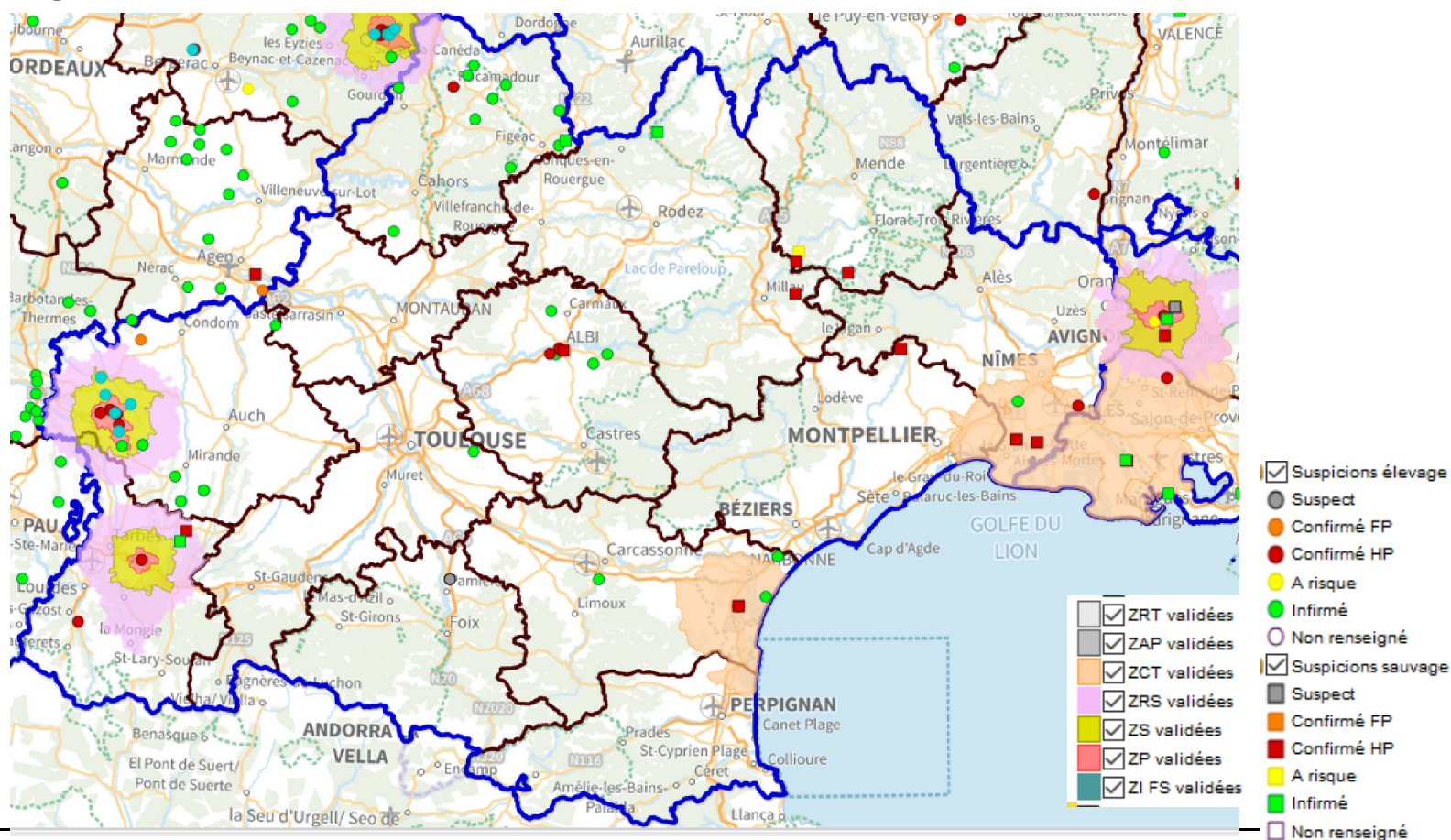
**7 foyers autres  
élevages**

**6 cas en faune  
sauvage**

# Situation sanitaire influenza aviaire en Occitanie

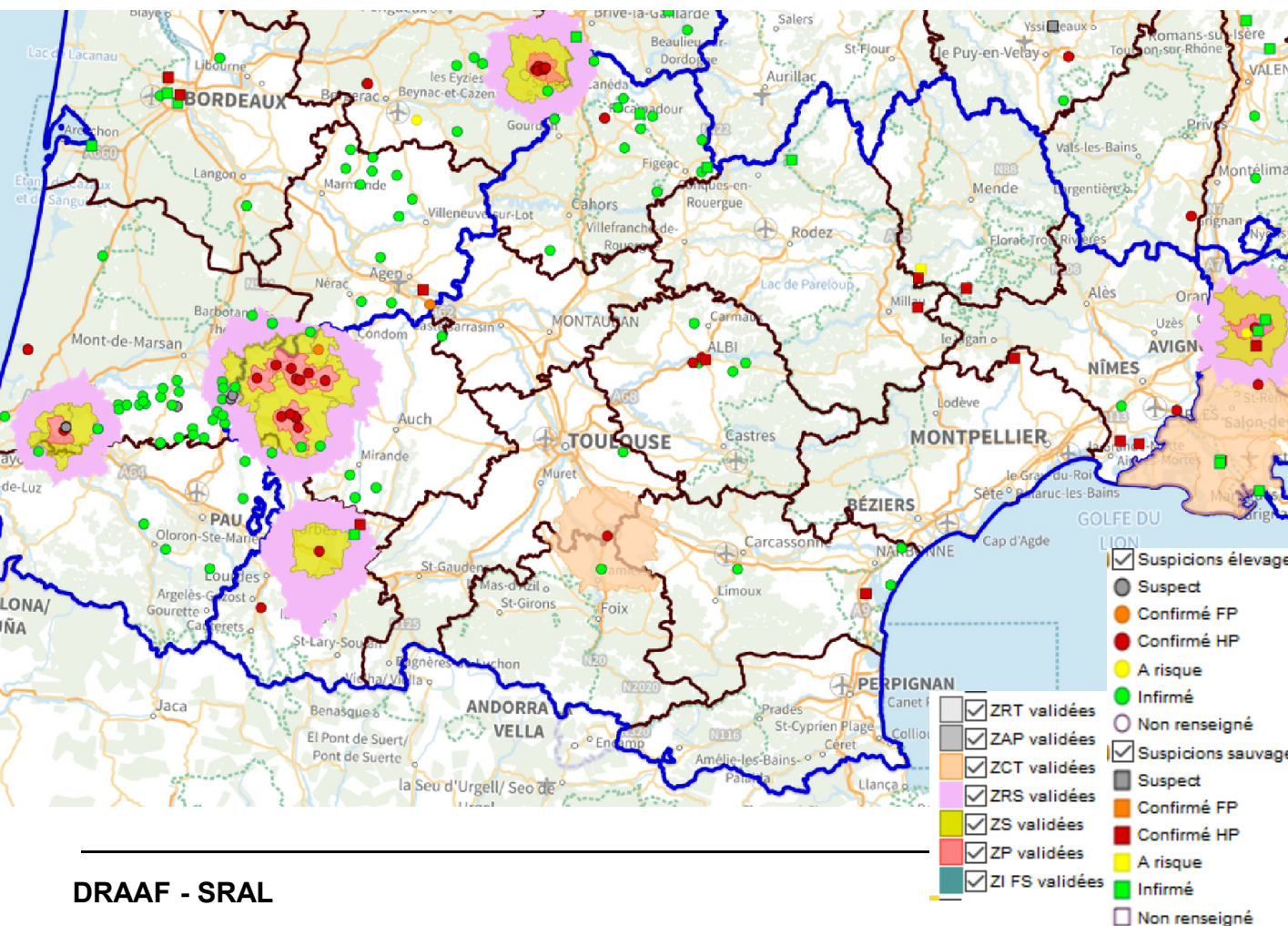
## POUR RAPPEL

**Carte des signalements et zones IAHP de 01/06 au 12/01/2023 15h (CartoGip)**



# Situation sanitaire influenza aviaire en Occitanie

**Carte des signalements et zones IAHP de 01/06 au 24/01/2023 18h (CartoGip)**

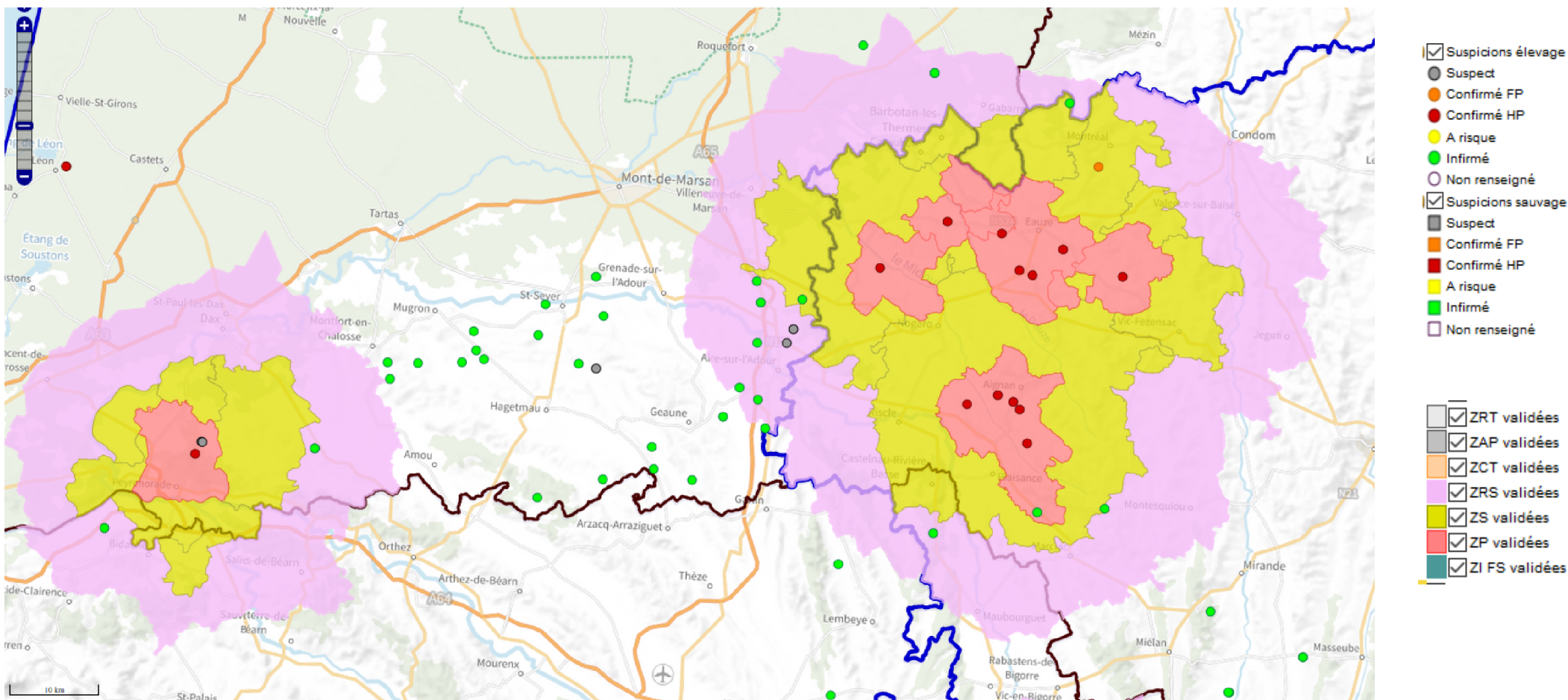


Sur les derniers événements :

- Situation à nouveau évolutive dans le Gers avec des foyers récents sur une même zone au Nord-Ouest du département et des suspicions en cours
- Cas faune sauvage en Ariège avec une ZCT FS impactant le 11 et le 31
- Levée de la ZCT FS des cas de l'Aude (11 et 66) et celle Gard (30 et 34)
- Un foyer dans les Landes

# Situation sanitaire influenza aviaire en Occitanie

**Carte des signalements et zones IAHP de 01/06 au 24/01/2023 18h (CartoGip) – FOCUS 32**





## Mesures influenza aviaire – Rappels

**Élévation du niveau de risque : « risque élevé » depuis le 11/11/2022, avec des mesures renforcées (AM 08/11/2022)**

- **En élevages commerciaux** : mise à l'abri, surveillance, suivi des mouvements, bâchage des camions palmipèdes, avec des mesures complémentaires spécifiques en ZRD / ZRP et selon les filières (galliformes, palmipèdes) dont limitation des interventions, désinfection véhicule, dépistages virologiques et dé-densification en palmipèdes gras mesures complétées par accord interprofessionnel de sécurisation sanitaire palmipèdes à foie gras
- **En élevages non commerciaux** : claustration et protection par des filets
- **Rassemblements d'oiseaux** : interdiction sauf dérogation
- **Activités cynégétiques (appelants gibier d'eau / gibier à plume)** : activités limitées et sous conditions
- **Pigeons voyageurs** : interdiction compétition jusqu'au 31/03 et limitation des autres utilisations
- **Parcs zoologiques** : vaccination obligatoire si oiseaux ne peuvent être mis à l'abri

# Mesures influenza aviaire – stratégie de lutte - Rappels

- **Zones réglementées élargies**, imposant une surveillance active renforcée en élevage et avant mouvement des palmipèdes
- **Zone réglementée temporaire (ZRT) de 3km dès le stade de suspicion**, imposant un blocage des mouvements
- **Régionalisation du dispositif de lutte** pour tenir compte de la situation sanitaire et des bassins de production :
  - Cas général France, à l'exclusion des régions Bretagne et Pays de la Loire et Deux-Sèvres (79) - IT 2022-851 rectifiée
  - Cas particulier régions Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres (départements 22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 72, 79, 85) - IT 2022-852 rectifiée
  - Cas particulier région Pays de la Loire et Deux-Sèvres - IT 2022-888
  - Mesures spécifiques pour le Gers, les Landes, les Pyrénées Atlantiques et les Hautes Pyrénées – IT 2023-34

# Mesures influenza aviaire – stratégie de lutte - Rappels

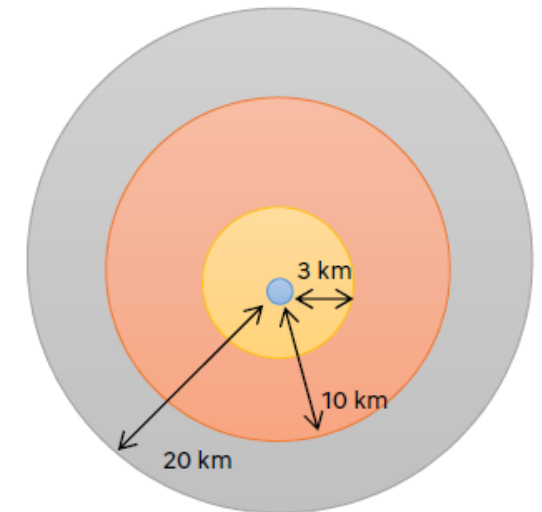
## Cas général

France entière sauf Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres (79) – IT 2022-851 rectifiée

- **Elargissement des zones réglementées (ZR) :**
  - Zone réglementée supplémentaire (ZRS) entre 10km et 20km du foyer avec restriction de mouvements
  - Zone de contrôle temporaire (ZCT FS) de 20 km, avec restriction de mouvements
- **Réduction des densités de volailles**
  - Dépeuplement ou abattage préventif sur un rayon de 3 km pour foyers en ZRD ou proche de ZRD
- **Protection des sites stratégiques en ZR** par dépeuplement ou abattage préventif

Légende :

- ZP
- ZS
- ZRS
- Foyer IAHP



# Mesures influenza aviaire – stratégie de lutte - Rappels

## Cas 32, 40, 64 et 65

### Mesures spécifiques – IT 2023-34

- En raison de la situation très évolutive dans une zone à forte densité
- En complément des mesures générales
- Elargissement de l'abattage ou dépeuplement préventif :
  - Entre 0 et 1 km du foyer : toutes les espèces de volailles
  - De 1 à 10 km du foyer : les palmipèdes et les dindes
- Restrictions des mouvements en ZRS :
  - Interdiction des mises en place en provenance d'autres ZR et de ZI pour toutes les espèces de volailles, y compris gibier à plume, au moins jusqu'au 29/01 avec une nouvelle prorogation éventuelle en cas de nouveau foyer
  - Autres mouvements autorisés sous condition

# Mesures influenza aviaire - Nouvelles évolutions

**Dérogations à l'interdiction de mouvements des volailles prêtes à pondre (œufs de consommation) et des volailles futures reproductrices (toutes espèces) situées en ZR – IT 2023-36 du 17/01**

Objectifs :

- Renforcer les conditions de dérogation
- Intégrer les conclusions de l'audit de la commission européenne -DG Santé de septembre 2022
- Maintenir la capacité de production de la filière œuf de consommation
- Sauvegarder la génétique aviaire et la capacité de repeuplement

Mouvements autorisés par dérogation :

- Au sein de la ZR
- De la ZR vers la ZI

# Mesures influenza aviaire - Nouvelles évolutions

**Dérogations à l'interdiction de mouvements des volailles prêtes à pondre (œufs de consommation) et des volailles futures reproductrices (toutes espèces) situées en ZR – IT 2023-36 du 17/01**

- **Le principe est l'interdiction** de tout mouvement d'oiseaux
- **Des dérogations au cas par cas** avec conditions strictes et mesures de biosécurité renforcées, par LPS validé par les DDecPP de départ et d'arrivée, sur la base d'une évaluation des risques
- **Conditions de la ZR de provenance :**
  - Absence de foyer en ZP et ZS depuis 8 jours et 21 j pour mouvement de ZP vers ZI (pour ZR coalescente, 10 km autour établissement d'origine)
  - Visite officielle ou contrôle des résultats d'autocontrôles de tous les élevages commerciaux de la ZP (pour ZR coalescente, 3 km autour établissement d'origine)

# Mesures influenza aviaire - Nouvelles évolutions

**Dérogations à l'interdiction de mouvements des volailles prêtes à pondre (œufs de consommation) et des volailles futures reproductrices (toutes espèces) situées en ZR – IT 2023-36 du 17/01**

- Autres conditions :
  - Demande 5 j ouvrés avant mouvement
  - **Etablissement d'origine** : données de surveillance et de biosécurité dont examen clinique des animaux 48h avant, résultats négatifs en virologie et sérologie sur 60 oiseaux et chiffonnettes environnement, protocole spécifique de biosécurité renforcée pour le chargement
  - **Transport** : mesures biosécurité, itinéraire désigné notamment sans rupture de charge
  - **Exploitation de destination** : localisation par rapport au risque IA, audit biosécurité avec attestation, protocole spécifique de biosécurité renforcée pour le déchargement, APMS avec notamment analyses IA 48-72h après mise en place et 21j après

# Mesures influenza aviaire – Evolutions à venir

**Des instructions sur les conditions concernant les :**

- **Dérogations à l'interdiction de mouvements des poussins / canetons d'1 jour**
- **Dérogations à l'interdiction de mouvements des œufs à couver**

Avec les mêmes objectifs :

- Renforcer les conditions de dérogation
- Intégrer les conclusions de l'audit de la commission européenne -DG Santé de septembre 2022
- Maintenir la capacité de production des filières
- Sauvegarder la génétique aviaire et la capacité de repeuplement



# Les ressources internet MASA

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>



Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr

13 décembre 2022 Info +

## Influenza aviaire : la situation en France

influenza aviaire santé animale

Partager la page



### Influenza aviaire hautement pathogène

Foyers en élevage confirmés\* et notifiés à l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale)

Bilan depuis le 1<sup>er</sup> août 2022

► 273 foyers en élevage ont été confirmés depuis le 1<sup>er</sup> août 2022 (détail ci-dessous)

\*Foyers ayant fait l'objet d'une confirmation par le laboratoire national de référence de l'ANSES

Nombre de foyers	En élevages commerciaux	Autres (basse-cours, zoos, oiseaux appelants, oiseaux d'ornement...)
Ain (01)	3	
Aisne (02)		2
Ardèche (07)		1
Aude (11)		1
Bouches-du-Rhône (13)		1
Charente-Maritime (17)		1
Côtes d'Armor (22)	6	1
Creuse (23)		1

# Les ressources internet – PIGMA

## Accès internet aux ZR

Information mentionnée sur l'internet MASA :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>

### Zones réglementées et accès à la plateforme PIGMA

La liste des communes en zone de protection (ZP) et zone de surveillance (ZS) est indiquée dans les arrêtés préfectoraux de zone publiés dans le recueil des actes administratifs de chaque département, ainsi que dans les décisions d'exécution de la Commission concernant les mesures d'urgence motivée par l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène dans certains Etats-membres.

Par ailleurs, les DD(ets)PP renseignent les zones règlementées dans un système d'information, consultable sur la plateforme PIGMA.

Les liens vers la plateforme PIGMA sont les suivants :

- **Fiches de Métadonnées** : <https://www.pigma.org/portail/fr/recherche?q=grippe%20aviaire&sort=relevance&responsibleParty.organisationName=GIP%20ATGERI> ↗
- **Visionneuse** : <https://www.pigma.org/onegeo-maps/#/map/211> ↗

### Consulter le tutoriel

#### Tutoriel PIGMA

pdf - 1.26 Mo



# Les ressources internet – PIGMA

## Accès internet aux ZR

The screenshot shows the PIGMA search results page for 'grippe aviaire'. On the left, there is a 'FILTRES' sidebar with 'GIP ATGERI' selected. The main content area displays four search results, each with a map thumbnail and a title: 'Zonages réglementés dans le cadre de la grippe aviaire - Visionneuse', 'Zonages réglementés dans le cadre de la grippe aviaire - Zones de protection (ZP)', 'Zonages réglementés dans le cadre de la grippe aviaire - Zones de surveillance (ZS)', and 'Zonages réglementés dans le cadre de la grippe aviaire - Zones réglementées supplémentaires (ZRS)'. All results are attributed to 'GIP ATGERI'.

Lien vers page d'information grippe aviaire :

<https://www.pigma.org/portail/fr/recherche?q=grippe%20aviaire&sort=-relevance&responsibleParty.organisationName=GIP%20ATGERI>

Lien visionneuse :

<https://www.pigma.org/onegeo-maps/#/map/211>

The screenshot shows the PIGMA map interface. The 'COUCHES DE DONNÉES' (Data Layers) panel on the left is active, showing several layers: 'Zonages IAHP [3]', 'Zonages IAHP - ZP', 'Zonages IAHP - ZRS', 'Zonages IAHP - ZS', 'Limites administratives [1]', 'Limites administratives mises à jour en ...', 'Fond cartographique [1]', and 'Plan IGN'. The map on the right displays the region of Nouvelle-Aquitaine with various colored overlays representing the data layers. The map includes labels for major cities like Paris, Bordeaux, and Toulouse, and geographical features like the Manche and Golfe de Gascogne.

# Les ressources internet MASA

<https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>



13 décembre 2022

**Épizootie d'influenza aviaire de 2021-2022 : versement d'une seconde avance à partir de mi-janvier pour soutenir la filière**



13 décembre 2022

**Influenza aviaire : la situation en France**



12 décembre 2022

**Infographie - Influenza aviaire : les informations essentielles**



01 décembre 2021

**Influenza aviaire et export**



23 novembre 2022

**Avian influenza and export**



16 décembre 2021

**Influenza aviaire : les mesures de biosécurité pour les opérateurs professionnels et les particuliers**



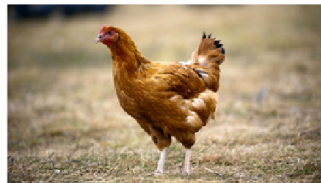
29 juillet 2022

**Influenza aviaire : un plan d'action ambitieux pour gérer la sortie de crise et redonner des perspectives à l'ensemble des filières de production et de transformation**



26 septembre 2022

**Influenza aviaire : le point sur la situation en Europe**



13 décembre 2022

**Tous les communiqués de presse influenza aviaire hautement pathogène diffusés depuis l'automne 2021**



19 septembre 2022

**Foire aux questions : Le vaccin, une piste à explorer pour lutter contre l'influenza aviaire**



30 septembre 2022

**L'influenza aviaire, foire aux questions**

# Les ressources plateforme ESA

<https://www.plateforme-esa.fr/fr/bulletins-hebdomadaires-de-veille-sanitaire-internationale->

Accueil

## Bulletins hebdomadaires de veille sanitaire internationale du 13/12/2022

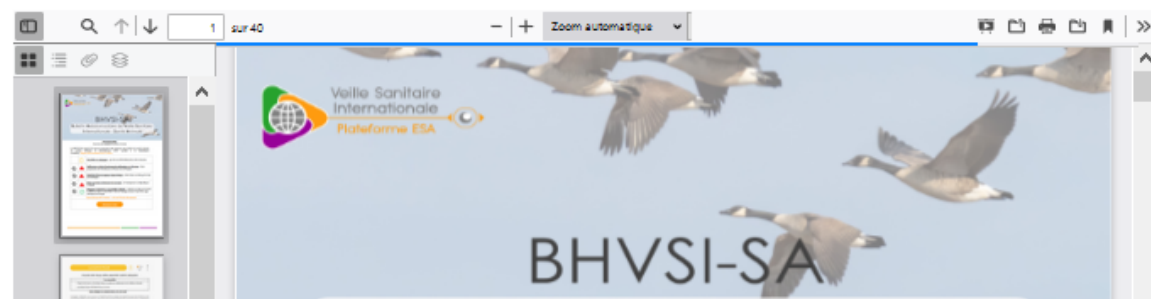


Le Bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVS-SA) est élaboré dans le cadre de la thématique Veille Sanitaire Internationale (VSI) de la Plateforme. Il est produit par un comité de rédaction regroupant des personnes de l'Anses, du Cirad, de la DGAI et de INRAE. Les informations, systématiquement sourcées, sont issues des notifications officielles des Etats, de sources non officielles (presse, internet) ainsi que d'un réseau national et international d'experts.

Le BHVS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Il est publié chaque mardi et concerne les événements de la semaine précédente.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)

Accédez à tous les BHVS-SA >



**Publication tous les mardis du bulletin hebdomadaires de veille sanitaire internationale**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**